



## LES SOURCES INÉDITES EN HISTOIRE

Travaux issus des journées d'étude de jeunes chercheurs organisées à l'École nationale des chartes, les 25 et 26 mai 2018, par le centre Jean-Mabillon et l'association Chroniques chartistes.

Études réunies par Léo Davy

École nationale des chartes

Date de mise en ligne : 13 décembre 2021.

*Contenu mis à disposition selon les termes de la licence  
Creative Commons : attribution, pas d'utilisation  
commerciale, pas de modification.*

---

# INTRODUCTION

par EWEN THUAL ◆

## Introduction

EWEN THUAL ◆

L'inédit est inhérent à tout travail de recherche : qu'il s'agisse des matériaux utilisés ou de la publication de travaux scientifiques, le caractère inédit constitue le « miel » de l'historien, pour reprendre le terme de Lucien Febvre<sup>1</sup>, et s'inscrit au cœur de sa démarche. Pourtant, si cet état de fait relève de l'évidence et alimente l'image d'Épinal de l'historien-enquêteur<sup>2</sup>, la question de la définition de l'inédit dans le contexte de recherches scientifiques a peu été abordée en tant que telle. Son application à l'objet même des études historiques n'a été qu'effleurée, bien qu'une réflexion ait été engagée dans le giron de l'École des chartes. En effet, dans l'avant-propos des *Sources au cœur de l'épistémologie historique et littéraire*, François Ploton-Nicollet interroge le caractère ambivalent du terme de « source », renvoyant à la nature liquide d'un matériau qui apporte fermeté et solidité au discours historique<sup>3</sup>. Il faudrait alors mettre en avant l'image de l'historien comme sourcier, armé du fait de sa formation pour découvrir de nouvelles sources qu'il rend ensuite disponibles à la communauté scientifique. Toutefois,

---

1 Lucien Febvre, *Combats pour l'histoire*, Paris, 1992, p. 487-488.

2 Comme le rappelle Arlette Farge, les sources pour l'historien « sont seulement un matériau, qui ne peut devenir solide que si ce dernier travaille entre finesse et intelligence sur ce qu'elles recèlent, révèlent et cachent, et sur ce qu'elles disent d'un matériau enfui » (« Écrire l'histoire », dans *Hypothèses*, t. 7/1, 2004, p. 317-320).

3 François Ploton-Nicollet, « Avant-propos », dans *Les sources au cœur de l'épistémologie historique et littéraire*, Paris, 2016, p. 5-7, à la p. 6.

sitôt l'unicité de la source reconnue, ne devient-elle pas commune ? La source inédite n'est-elle pas par nature périssable, obsolète par essence, à la manière de la démarche archéologique qui détruit tout en donnant à voir et à connaître des vestiges exhumés ? C'est bien ici la nouveauté du matériau historique qui mérite d'être interrogée, partant du principe que pour que la source inédite entre dans un cadre scientifique, la médiation de l'historien est nécessaire, l'inscrivant dans un processus de légitimation visant à la reconnaître comme source à part entière.

C'est dans ce contexte qu'ont été proposées, à l'instigation des doctorants du Centre Jean-Mabillon (EA 3624) et de l'association Chroniques chartistes<sup>4</sup>, deux journées d'étude visant à mettre en avant le caractère inédit de la recherche historique et le cas particulier de la source inédite, à partir des travaux de jeunes chercheuses et chercheurs de l'École nationale des chartes qui s'appuient dans la majorité de leurs travaux (qu'ils soient élèves archivistes paléographes, étudiants de master ou doctorants) sur cette notion d'inédit. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de réflexions plus larges autour de la recherche en cours à l'École et ses nouveaux objets d'étude, initiées trois ans plus tôt avec un colloque interrogeant dès son intitulé l'histoire « en mutation »<sup>5</sup>, des premières générations de chartistes éditeurs de chartes médiévales aux nouveaux enjeux ouverts par les humanités numériques<sup>6</sup>. La diversité des formes de sources inédites mises en lumière par les contributions du présent volume ne peut faire l'économie d'un tour d'horizon terminologique préalable sur ce qu'il faut entendre précisément par « inédit ».

Au sens littéral, le terme désigne ce qui n'a pas encore été édité. On retrouve ici une tradition historiographique des chartistes,

---

4 <http://chartes.hypotheses.org/>

5 *L'histoire en mutation : l'École nationale des chartes aujourd'hui et demain. Actes du colloque international organisé par l'École nationale des chartes et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 13 novembre 2015*, dir. Jean-Michel Leniaud et Michel Zink, Paris, 2016.

6 Anne-Marie Turcan-Verkerk, « Enjeux pour l'historien de demain : l'exploitation des sources numériques » dans *L'Histoire en mutation...*, p. 99 : « les plus traditionnels des littéraires seraient peut-être, aussi, les plus avancés dans le domaine des technologies numériques ».

rôdés à l'ecdote<sup>7</sup>, de l'édition de pièces justificatives à la publication de corpus conséquents (cartulaires, relation épistolaire, romans médiévaux, etc.), en passant par l'édition électronique. L'inédit renvoie également à quelque chose d'entièrement nouveau, qui n'a jamais été expérimenté ou éprouvé. On peut ici le rapprocher de ce qui est inouï, évoquant ce qui n'a jamais été entendu. Appliqués à la discipline historique, le document ou la source ne peuvent donc être inédits qu'en raison de leur absence dans la sphère publique, ou plus précisément dans le champ des connaissances scientifiques. Étrange paradoxe, ici, que celui d'éléments nouveaux dont la singularité n'est reconnue qu'une fois leur publicité faite. Pour paraphraser François Furet, l'historien face à l'inédit rejoint la situation de l'étranger sur une terre étrange, qui devient petit à petit un pays familier<sup>8</sup> : la médiation de l'historien apparaît donc essentielle, lui qui porte un regard nouveau sur des sources déjà étudiées, applique de nouvelles méthodes de recherche ou donne à connaître le fruit de son travail à la communauté scientifique. L'inédit est ainsi par définition relatif : il existe toujours en fonction d'un certain état de la culture. Il renvoie aussi à la notion de légitimité : ce qui était illégitime hier peut devenir légitime demain. Tout est, dès lors, entre les mains de l'historien, qui peut entrevoir deux modalités d'inédit : l'inédit d'un type de source et l'inédit d'un type de questionnement de la source. Ces deux regards réflexifs ont guidé les contributions ici réunies qui ont envisagé différentes facettes de la source inédite.

Quelles que soient la période historique et la qualité de la source (en nombre, format, nature, représentativité, etc.) étudiées, comme l'approche historique privilégiée par les différents contributeurs (histoire sociale, économique, culturelle, diplomatique, judiciaire, etc.), l'inédit ne peut pas être pris en compte seul, il doit intégrer un corpus plus large (lui-même inédit ou non) et être soumis au

---

7 Ou l'art d'éditer les textes d'après une méthode critique, objet de différents cours au sein de l'École nationale des chartes, notamment le cours n° 1101 (<http://www.chartes.psl.eu/fr/cours/edition-textes-generalites>).

8 François Furet, « En marge des *Annales. Histoire et sciences sociales* », dans *Le Débat*, t. 17, 1981, p. 112-126, à la p. 121.

questionnaire historique<sup>9</sup>, c'est-à-dire passer par l'examen critique de l'historien qui doit en souligner la singularité avant de le faire connaître. Ces remarques liminaires appellent d'autres questionnements, sur le rôle de l'inédit en histoire, sur la possibilité d'une modification de la pratique historique et sur le statut des connaissances établies auparavant et reconnues légitimes, qu'il invite à redéfinir. Le problème central est donc de savoir où réside l'inédit chez l'historien et de comprendre ce qu'il qualifie de la sorte. Les différentes contributions du présent volume proposent un premier état des lieux sur ces problématiques, selon divers angles de vue.

La source peut être inédite car elle est inconnue voire inattendue, posant la question de la place de la sérendipité dans la recherche scientifique et de son rôle éventuel de moteur à la réflexion. La relecture de sources connues, selon de nouveaux regards, invite à une réflexion épistémologique sur le métier d'historien. Une démarche historique peut elle-même apparaître inédite, permettant d'appréhender des sources singulières par une approche sérielle (par le biais d'une analyse de données textuelles dans le cadre des humanités numériques et l'utilisation de nouveaux outils d'analyse) ou thématique (dans le cas des sciences sociales). Enfin, c'est la question de l'accessibilité des sources, voire de leur communicabilité, qui peut définir le caractère inédit de la documentation historique disponible ; cet aspect a été vu par le biais d'une table ronde, format idoine pour illustrer la variété des situations rencontrées par différents chercheurs.

**EWEN THUAL**

Archiviste paléographe (prom. 2016)  
Docteurant à l'Université de Limoges  
CRIHAM, EA 4270

---

<sup>9</sup> Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, 1996, p. 81 : « il n'y a pas [...] de document sans question. C'est la question de l'historien qui érige les traces laissées par le passé en sources et en documents ».